



Extincteurs

Techniciens APV
Commerciaux

De :	Emeline SAVALLE	Réf. : FLA-24-06	Date : 17/05/2024
Produits :	Extincteurs		
Objet :	ALERTE – ECART AUDIT APSAD – CONCEPTION INSTALLATION		

Mesdames, Messieurs,

À la suite d'un audit APSAD avec le CNPP, un écart a été constaté quant à la protection d'une chaufferie à combustibles solides (granulés de bois) non adaptée, un extincteur Poudre 6 kg avait été mis en place :



Pour rappel, en ce qui concerne ce type de chaufferie, le référentiel APSAD R4 prévoit la protection suivante :

⇒ **2 extincteurs Eau 6L par brûleur avec un maximum exigible de 4 appareils.**

Par ailleurs, dans le cas des chaufferies de surface supérieure à 150 m², un appareil à eau 6L ou 6kg doit être rajouté par fraction de 150 m² supplémentaire.

Comptant sur votre diligence,

Service conformité